

## Réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2013

-

Membres Présents : Me Janssen – Mrs Le Gallo – Lorho – Bablée – Hervé – Clément Monfort – Hélias – Le Déléter – Régnauld

Membre excusé : Grassart

### Mise en place du Programme 2013

Date	Lâcher	Concours	Genre	Type	Observations	Convoyeur
05/04/01	06/04/13	Nort/Erdre	TP		Cholet pour le 35	Houguay
12/04/13	13/04/13	Saumur	TP			Menier
19/04/13	20/04/13	Poitiers	TP			Menier
26/04/13	27/04/13	Jarnac	TP		Fédéral H.C non doté	Menier
02/05/13	04/05/13	<b>Marsac</b>	TP	Fédéral		Menier
10/05/13	11/05/13	Cholet	TP			Quintin
16/05/13	18/05/13	<b>Agen</b>	TP	Fédéral		Lamballe
24/05/13	25/05/13	Saumur	TP			Houguay
30/05/13	01/06/13	<b>Montauban</b>	TP	Fédéral		Pérotin
07/06/13	08/06/13	Poitiers	TP			Menier
13/06/13	15/06/13	<b>Toulouse</b>	TP	Fédéral		Josset
21/06/13	22/06/13	<b>Saintes</b>	TP	Fédéral	+ Fédéral 1 an	Persais
27/06/13	29/06/13	<b>Elne</b>	TP	Fédéral	Inter-Régions	Le Bihan
05/07/13	06/07/13	<b>Jarnac</b>	TP	Fédéral	+ Fédéral 1 an	Audran
12/07/13	13/07/13	Poitiers	TP			Menier
18/07/13	20/07/13	<b>Toulouse</b>	TP	Fédéral		Menier
26/07/13	27/07/13	<b>Roullet St Estephe</b>	TP	Fédéral	+Fédéral 1 ans + jeunes (lâché groupé)	Menier
25/07/13	27/07/13	<b>Bram</b>	TP		Inter-régions (invité)	

Changement de dernière minute faute de lâcheur, le 13 avril Saumur au lieu de Cholet et le 27 juillet Roullet St Estephe susceptible d'être remplacé par Jarnac pour les mêmes raisons, la décision sera prise ultérieurement.

### Règlement des concours :

- Identique à 2012

## **Enlogements** :

Rappel du règlement : Boîtes « sécuritas » obligatoires.  
Trois licenciés non apparentés par club participant régulièrement aux concours.  
A l'électronique, il est interdit d'enloger ses propres pigeons

Le remplissage des paniers se fera comme suit :

- 16 pigeons pour les concours d'un jour
- 12 pigeons sur les concours de fond

## **Championnat de Bretagne 2013:**

Addition des places des 2 premiers pigeons constatés dans le classement du sous-groupement.

Comme les années précédentes, les groupements devront désigner leurs concours ( 3 dans chaque catégorie,( vitesse, 1 An , demi-fond et fond) + 1 de remplacement, avant le début de la saison et au plus tard pour le lundi 2 avril afin que ces renseignements soient pris en compte sur le site de la 10° région avant le 1er concours du 6 avril.

## **Dotations et Challenges** (voir site de la 10° région)

Après avoir mis au vote, la décision de modifier les dotations a été adoptée (à la majorité des voix moins une abstention) afin de récompenser un maximum d'amateurs.

Championnats Vitesse, Demi-Fond, Fond, Yearlings : aux 10 1ers de chaque catégorie. (25€ au 1<sup>er</sup>)

Championnat de Bretagne : aux 35 1ers. (75€ au 1<sup>er</sup>)

Championnat Fédéral : aux 20 1ers. (50€ au 1<sup>er</sup>)

Le nombre challenges attribués reste identique à 2012.

## **Championnat de France:**

Les résultats ne transiteront plus par la région mais seront désormais transmis à la FCF accompagnés des justificatifs de classements.

## **Championnat des Régions:**

Est organisé comme l'an passé par la 17° région. La 10° région devra fournir 11 pigeons

Côtes D'Armor 3 – Finistère 3 – Ile et Vilaine 3 – Morbihan 2.

A déposer à Messac lors du 1er ramassage accompagné d'un pedigree digne de ce nom.

## **Sélection pour les Championnats du Monde et d'Europe**

Seront sélectionnés les 3 premiers du Championnat Fédéral de la 10° région pour être en conformité avec les directives de la Fédération Nationale.

**Vaccinations** : Les dossiers de vaccinations seront adressés au Président de la commission sportive conformément aux directives qu'il a donné aux présidents des commissions sportives locales, au plus tard **15 jours** avant le début des concours.

**Bagues** : Toute nouvelle commande sera facturée de 3 €50 pour l'expédition.

**Tarifs 2013** :

- Le tarif sera de 0 € 80 par bec pour tous les concours avec permis de lâcher.
- Entraînement à Messac 0 € 40 par bec
- Classificateur 0 € 07
- Engagement pour un concours Fédéral 3 € 00 par amateur.
- Frais de convoyage, 6 € 00 par amateur pour la saison.

**Convoyages** :

Tous les concours sont pourvus d'un convoyeur sauf Agen du 18 mai (Le Pdent du SG du 22 a désigné Lamballe, prière communiquer le nom de l'amateur rapidement)

Si l'un d'entre-vous avait un empêchement de dernière minute, ayez la courtoisie de prévenir le président de la commission sportive afin de trouver une solution de rechange, le chauffeur ne se déplacera pas sans convoyeur.

Indemnité : 80 € pour une journée – 160 € pour n concours à 2 jours.

**Rouleaux de Carton** :

Ont été livrés à Messac, Prendre contact avec Gérard Duval pour récupérer votre commande.

**Matériel de transport** :

Des travaux nécessaires ont été effectués sur la semi, en particulier sur le toit pour éviter des infiltrations d'eau à l'intérieur sur les pigeons et les paniers, remplacement également de 2 ridelles dont l'état laissait à désirer avec risque de mise en danger pour les personnes appelées à circuler sur celles-ci., donc le plus urgent a été effectué à moindre coût.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre matériel de transport sera à remplacer dans une avenir proche, et la nouvelle équipe qui se mettra en place à la fin de l'année aura la tâche d'envisager la solution de remplacement pour trouver les moyens adaptés à nos besoins réels.

**Classificateur** :

Dans le rapport du congrès d'Auray le classificateur a fait part de certaines observations et qu'il serait souhaitable d'observer ce qui aura pour effet de lui permettre de publier les résultats plus rapidement, donc tout le monde y gagnera si nous faisons un petit effort.

Il me paraît utile de vous rappeler certains points importants à savoir .

- Pour ceux qui utilisent les 2 modes de constatation (électronique et manuelle) sur un même concours, il est impératif de renuméroter l'ordre d'inscription sur votre 2° feuille, sinon il ne sait laquelle est à prendre en premier (très important pour les inscrits).

- Sur les feuilles de jeu, bien faire la distinction entre les catégories de pigeons, tous pigeons, (vieux + 1 an) le nombre de 1 an, de femelles.

En aucun cas, les jeunes (px) ne doivent être comptabilisés avec les vieux et 1 an, c'est une catégorie à part. **Enlogement séparé obligatoirement.**

Pour lui permettre en fin de saison d'établir le championnat de Bretagne, le groupement du Finistère devra demander à son classificateur d'établir les championnats vitesse, demi-fond, fond et yearlings prenant en compte les 3 concours désignés dans chaque catégorie,

**Contrôle** : Au cours de la saison des contrôles inopinés sont susceptibles d'être effectués dans les centres d'enlogement tout comme dans les colombiers.

### **Hors Championnat** :

La 3° Région organise un concours sur BRAM le 27 juillet. Un centre de regroupement est susceptible d'être mis en place en 10° Région (prendre contact avec M.Bablée)

### **Pigeons Anglais** :

A la descente du bateau ceux-ci seront acheminés en direction de la société de La Fresnais par les soins des responsables de la société de Châteauneuf d'Ile et Vilaine, sous réserves d'obtenir auprès de la Fédération Colombophile Française, les permis de lâchers nécessaires..

Jean Pierre Le Gallo  
Président Fédéral